

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 39 (1982)
Heft: 6

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jeunesse + Sport repose sur une conception saine et solide

Une des forces du Mouvement Jeunesse + Sport est de reposer sur une conception saine et solide. Elaborée avec patience, au fil des expériences accumulées durant de longues années, elle forme un socle sur lequel prend appui une structure qui a pu résister victorieusement aux difficultés financières de ces dernières années, difficultés qui n'ont pas épargné la Confédération, dont dépend J + S. Ci-après, quelques extraits de la « Conception Jeunesse + Sport » qu'il vaut la peine de lire ou de relire, avant de méditer quelque peu sur le sens profond de leur contenu. (Y. J.)

Définition en cinq points

1. J + S est un instrument de la Confédération et des cantons visant à promouvoir l'activité sportive exercée par les jeunes de 14 à 20 ans dans les clubs de sport, les mouvements de jeunesse, les écoles et autres groupements.
2. J + S désire contribuer à éveiller, chez le plus grand nombre possible de jeunes, l'envie de faire du sport, à leur donner une bonne formation dans les disciplines de leur choix et à en faire des sportifs autonomes capables d'intégrer le sport dans leur vie courante. J + S entend, par là, développer le sport de masse.
3. J + S dépend étroitement de l'esprit d'initiative et de la qualité de ses moniteurs; il s'efforce de les former essentiellement en fonction de leur activité en faveur des jeunes et leur apporte à cet effet une aide maximale.
4. J + S nécessite la recherche permanente d'une bonne collaboration entre Confédération, cantons, associations et école; il veut offrir à tous les intéressés la possibilité de contribuer, dans la mesure du possible, à son propre développement.
5. J + S veut maintenir un juste équilibre entre la stabilité et le renouvellement, entre les moyens engagés et le rendement, et rester ouvert à toute forme raisonnable de développement.

Bases légales:

La loi fédérale du Conseil fédéral du 17 mars 1972 encourageant la gymnastique et les sports consacre un article à J + S. Il précise ce qui suit:

«Le mouvement Jeunesse + Sport a pour but de parfaire l'entraînement sportif des jeunes de la quatorzième à la vingtième année révolue, ainsi que de les amener à vivre sainement.»

L'activité exercée dans le cadre de J + S a pour but d'améliorer la santé de l'individu, tant sur le plan physique que psychique; ses effets bénéfiques devraient se prolonger durant toute sa vie d'adulte.

J + S entend amener le plus grand nombre possible de jeunes à la pratique du sport, leur donner, à cet effet, la formation nécessaire, et éveiller en eux une motivation durable.

L'âge J + S

La participation à J + S est réservée aux jeunes de 14 à 20 ans. Avant cet âge, c'est aux écoles qu'il incombe d'encourager la formation sportive par le sport scolaire obligatoire et facultatif, par le biais de subventions de l'Etat. Quant aux adultes, ils ont l'occasion de faire du sport, soit librement, soit dans des clubs.

Le soutien particulier apporté par l'Etat à la catégorie d'âge J + S se justifie par le fait que cette période est la plus favorable à l'acquisition d'une habitude d'activité sportive susceptible de se maintenir la vie durant.

Dans le sens d'un encouragement général du sport, la structure de J + S peut toutefois se répercuter sur le travail avec les jeunes et les moins jeunes.



Définition du terme «sport» tel qu'il est employé dans J + S

- le sport est une activité ludique libérée des contraintes de la vie quotidienne
- le sport permet des comportements humains fondamentaux basés sur le jeu et axés sur l'expérience vécue intensément. Selon la discipline concernée, l'accent est placé sur:
 - le comportement social (surtout la coopération et la rivalité)
 - la confrontation avec la nature (survie)
 - le jeu de mouvement avec son propre corps ou à l'aide d'engins
 - la réalisation de soi-même dans le mouvement.

C'est dans ces modes de comportement qu'il faut chercher les principaux motifs qui incitent l'individu à pratiquer un sport. Le facteur «santé» ne constitue qu'un mobile personnel supplémentaire, surtout pour les jeunes. Les adultes, pour qui il est presque toujours primordial, doivent en tenir compte.



- le sport implique le mouvement. L'intensité de l'effort physique peut fortement varier, mais elle est un aspect essentiel de l'engagement global
- dans un certain sens, le sport est toujours une activité sérieuse dont le déroulement et l'aboutissement déterminent la satisfaction ou la déception du sportif après les efforts consentis.

Eventail à trente plis

Pour faire partie de J + S, une activité sportive doit répondre aux critères suivants:

- être «sérieuse», c'est-à-dire exercée par des moniteurs et des participants engagés
- avoir un effet positif sur la santé
- ne pas exposer les participants à des risques exagérés
- respecter les limites du droit public et le sens moral des personnes concernées
- se traduire par des dépenses matérielles modérées et une mise à contribution raisonnable de l'environnement
- reposer sur un engagement volontaire, donc permettre à chaque participant d'estimer ce qui l'attend s'il se décide à collaborer à une manifestation J + S.

Trente branches sportives forment actuellement l'éventail de J+S. Elles ont été admises progressivement au cours de ces dix dernières années. Les voici:

1972

Alpinisme - athlétisme - basketball - canoë-kayak - condition physique - course d'orientation - excursions à skis - excursions et plein air - football - gymnastique à l'artistique et aux agrès - handball - natation - ski - ski de fond - tennis - volleyball

1974

Hockey sur glace

1975

Aviron - cyclisme - gymnastique et danse

1977

Judo

1978

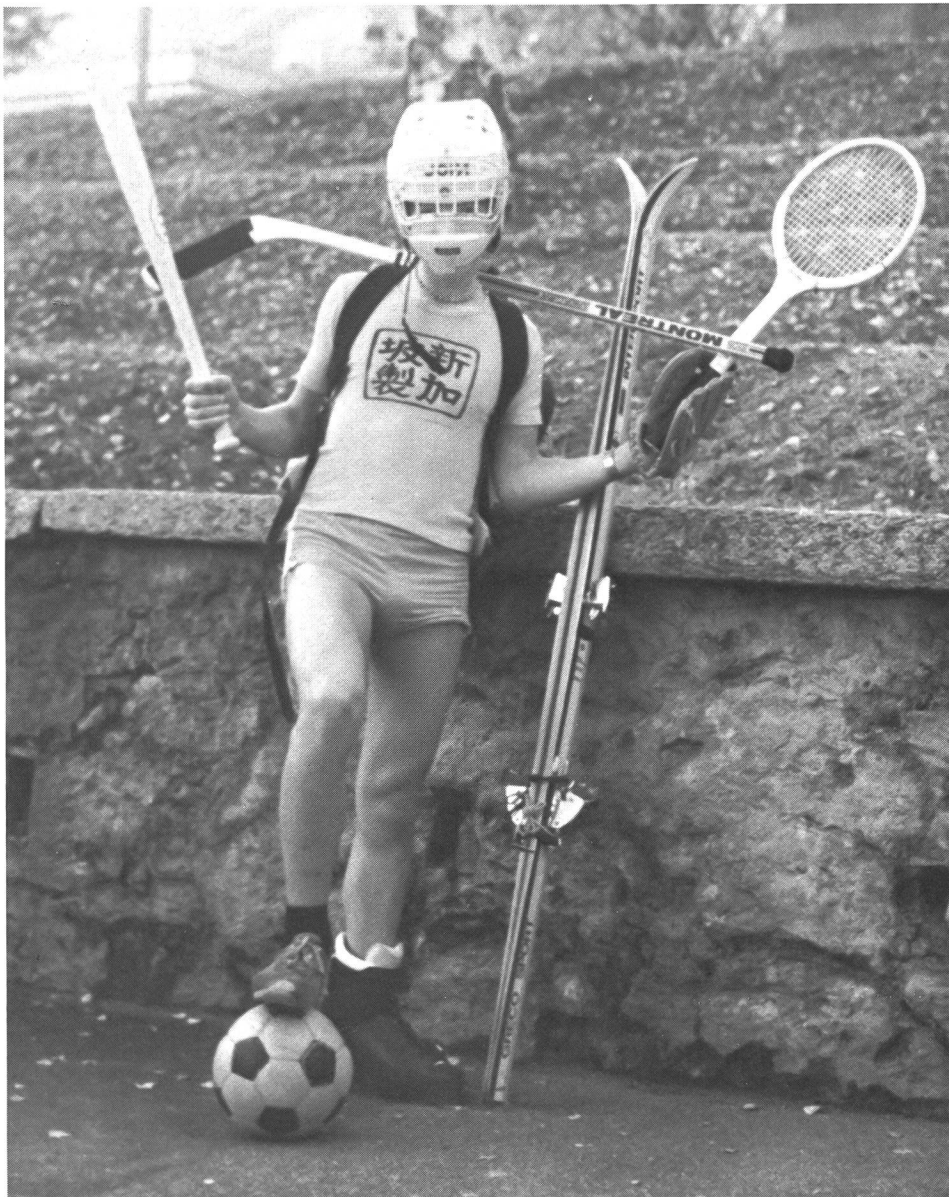
Badminton - jeux nationaux - tennis de table

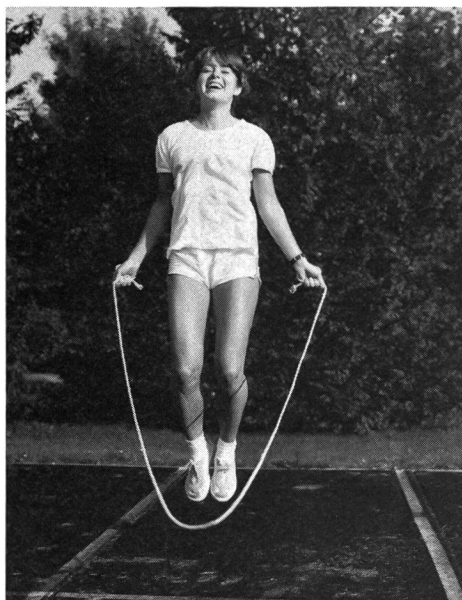
1980

Saut à skis

1981

Escrime - hockey sur terre - lutte libre - patinage - plongée sportive





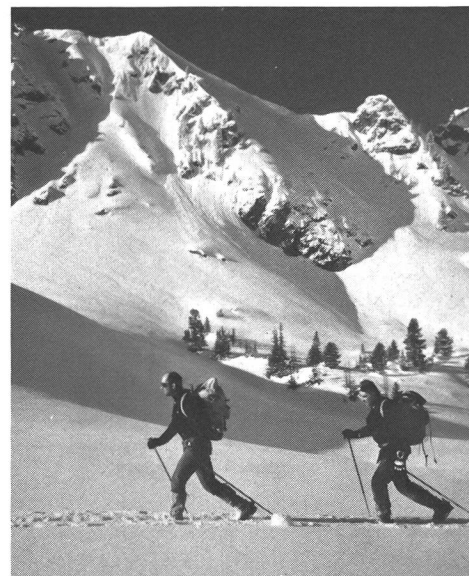
Ski F...ascination!

Après le ski hot dog, le ski acro, le ski all-round, le ski ballet, voici le ski F! Que cache cette 6e majuscule? C'est pour le savoir qu'une dizaine de moniteurs «ski» J+S se sont retrouvés le 21 février dans le Diemtigtal. Ceux qui avaient imaginé qu'il s'agissait de ski Farniente ont vite déchanté après lecture du programme de cours! Ski Farfelu alors? Non, ça ne colle pas au sérieux de l'Ecole de Sport de Macolin. Les méchantes langues ont pensé au ski Fritsette, rapport à notre chef de cours particulièrement chevelu!

La clé de l'énigme fut trouvée, du moins le crut-on, au cours de notre première nuit passé dans la Konzertsaal de Diemtigen où régnait une température voisine de zéro degré. Allongés le long de la scène sur des paillasses comme des «mobards», transis, grelottants, jusqu'à l'aube on maudit secrètement l'inventeur du ski Frigo. Passons aux choses sérieuses, la Charly's story commence.

Le ski F est une idée de notre chef de cours. Grand skieur, alpiniste, amoureux de la nature alpestre et de l'effort librement consenti, Charly Wenger se rappelle le temps où, comme moniteur IP, il dirigeait une excursion journalière à peaux de phoque intégrée au camp de ski alpin. C'était aussi, à l'époque des cours de ski des «profs» de gymnastique aux Monts Chevreuils, le plaisir favori du responsable d'alors, le très regretté Numa Yersin. Pour différentes raisons, cette saine habitude a complètement disparu des camps de ski depuis 15 ans. Avec les autres participants à ce cours de ski F, nous pensons qu'une frange importante de moniteurs et de jeunes est maintenant prête à renouer avec la tradition de l'excursion journalière à peaux de phoque lors d'un camp de ski. Les prescriptions actuellement en vigueur et régissant la pratique du ski alpin J+S ne permettent pas aux moniteurs de sortir des

pistes balisées des stations, loin des installations de remontées mécaniques, loin du flot des touristes, et de goûter au plaisir incomparable de tracer, skis dans skis, silencieux dans l'effort, la voie qui mène au sommet d'un alpage blanc immaculé. L'idée du ski F est donc de donner la «compétence légale J+S» à des moniteurs expérimentés de pratiquer l'excursion à peaux de phoque dans des terrains où l'utilisation des accessoires techniques alpins (encordage - crampons - varappe - sauvetage de crevasses) est exclue, ce domaine demeurant exclusivement réservé aux guides et moniteurs d'excursions à skis.



Me voici donc porte-parole du premier groupe de moniteurs «ski», option F, venu vous dire que ce cours inédit ouvre une nouvelle porte: le ski J+S Fantastique, le ski J+S Fascination.

La Charly's story est terminée. Si elle vous a plu, participez au deuxième acte qui aura lieu en février 1983... la salle sera chauffée. ■

Adresses des services cantonaux romands

Les services cantonaux se font un plaisir d'apporter, à ceux qui le désirent, tout renseignement complémentaire sur J+S.

Fribourg

Office cantonal Jeunesse + Sport
Rue de l'Hôpital 1a
1700 Fribourg

Jura

Office des sports
Bureau Jeunesse et Sport
Case postale 149
2900 Porrentruy

Jura bernois

Office cantonal Jeunesse + Sport
Rue Francillon 22
2610 St-Imier

Genève

Section Jeunesse + Sport
7, rue des Granges
1204 Genève

Neuchâtel

Service des sports
Secteur Jeunesse + Sport
Case 995
2001 Neuchâtel

Valais

Service cantonal Jeunesse + Sport
Rue des Remparts 8
1951 Sion

Vaud

Département de l'instruction publique et des cultes
Secteur Jeunesse + Sport
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

